

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
du mardi 21 Juin 2022 à 16h15

ORDRE DU JOUR :

- Goûter.
- Appel et émargement.
- Bien vivre ensemble.
- La propreté de la commune.
- Prochaine réunion le 05/07/2022.

1. Goûter :

Le goûter du jour, choco-prince et jus d'orange, sont offerts, il s'agit, encore cette fois de l'excédent non consommé lors du déplacement à Paris, et en plus de délicieuses cerises cueillies par Marilyne dans son jardin.

2. Appel + émargement :

Tiffaine fait l'appel, tous les enfants sont présents, sauf Théo et Emma qui sont excusés, Gisèle également manquait à l'appel pour cause de vacances, bien méritées !! La feuille d'émargement circule pour les signatures

3. Bien vivre ensemble :

Rappel des pages vues à la dernière séance, entre autres :

- Pas de violence
- Ne pas se mettre à plusieurs contre un
- Non au harcèlement.

Nous reprenons ensuite la lecture du petit livret, avec les commentaires adéquats :

- Hou le voleur !
- Non au racket
- Hou le tricheur

En premier en parler à ses parents, souvent les enfants le font pour se rendre intéressants, il est difficile d'avouer sa faute !

Définition du mot honnêteté : chaque enfant donne son idée pour expliquer ce mot.

4. Propreté de la commune :

A la question :

Quelles idées as-tu pour améliorer la propreté de la commune ? Plusieurs idées ont été proposées :

- Faire une journée « Ramassage des déchets dans la commune ».
- Mettre une poubelle par rue, ou au moins par quartier.
- Créer une convocation # « scènes de ménage » pour au moins une fois par semaine pour arrêter la pollution dans notre village.

- Dire aux personnes qui jettent des débris par terre, leur en faire faire la remarque, ou les ramasser tout en leur montrant qu'on les jette dans la poubelle.
- Mettre des caméras dans chaque coin de la commune, afin de surprendre ceux qui déposent de gros déchets au lieu d'aller à la déchetterie, Neufchef ramasserait, mais au bout de 3 fois il y aurait une sanction : amende.
- Faire des espaces « non-fumeurs », en particulier : autour des écoles, près du périscolaire, près de la mairie.

5. **Prochaines dates** :

- **05 juillet 22** : dernier CME de l'année 2021/2022.

La séance est levée à 17 h 45.